

Le 11 juin 2015

Depuis la crise, une évolution de la qualité des emplois à double vitesse

L'Insee Rhône-Alpes, en partenariat avec la Région, publie une étude sur l'évaluation de "la qualité de l'emploi" en Rhône-Alpes, qui constitue un enjeu important pour les acteurs publics. Elle s'appuie sur la réalisation de tableaux de bord annuels portant sur les caractéristiques quantitatives et qualitatives de l'emploi salarié, réalisés à la demande de la Région Rhône-Alpes et de l'État.

Près de 1,5 million de salariés rhônalpins travaillent dans le champ concurrentiel en 2011. Malgré un ralentissement au plus fort de la crise, l'emploi a progressé : + 0,3 % par an en moyenne entre 2006 et 2011. Le marché du travail connaît une accélération des tendances de long terme : désindustrialisation, niveau de qualification et de formation en hausse, développement de l'activité féminine. Les emplois créés ne correspondent ni en profil ni en volume à ceux détruits.

En dépit de l'épisode de crise, la croissance des salaires est restée positive en Rhône-Alpes comme en France métropolitaine. Ce qui peut apparaître à première vue comme un paradoxe s'explique principalement par l'éviction des emplois les plus précaires et les moins qualifiés, tirant ainsi à la hausse le salaire moyen : + 0,8 % par an en moyenne sur la période 2006-2012.

Si les postes de travail restent très majoritairement des contrats à durée indéterminée, la part des contrats courts progresse plus rapidement. Rhône-Alpes reste l'une des régions où leur part est la plus importante (14 %) ; l'importance du secteur du tourisme et les nombreux emplois saisonniers expliquent ce chiffre élevé. Les entreprises rhônalpines ont utilisé de manière intensive le dispositif d'activité partielle, encouragées par les mesures d'assouplissement mises en place entre 2008 et 2009. Les heures consommées dans ce cadre ont explosé.

En Rhône-Alpes, un quart des salariés de la région occupent un emploi d'un niveau inférieur à celui auquel ils pourraient prétendre au regard de leurs diplômes. Toutefois, ils sont relativement moins exposés à ce phénomène de déclassement que ceux des autres régions françaises si l'on raisonne à caractéristiques individuelles et conditions d'emploi identiques.

Les inégalités salariales entre hommes et femmes tendent à se réduire. Entre 2006 et 2012, les femmes salariées exerçant à temps complet ont vu leur salaire mensuel net progresser en moyenne de + 7,1 % quand celui des hommes n'augmentait que de 4,5 %.

Pour en savoir plus :

["Depuis la crise, une évolution de la qualité des emplois à double vitesse"](#)

Insee Analyses Rhône-Alpes n°31 – juin 2015

Tableaux de bord : [2011](#) – [2010](#) – [2006](#)

Prochainement :

- ✓ L'Ouest lyonnais
- ✓ Le territoire du Faucigny
- ✓ Le territoire du pays du Bugey